

Récupérer simplement et sans soucis les sources lumineuses et les luminaires

Comme c'est déjà le cas pour les appareils électriques et électroniques ménagers et de loisirs, un système de récupération des sources lumineuses et luminaires a été mis en place. Couvrant l'ensemble du territoire suisse, ce système est géré par la Fondation suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires SLRS. Efficace et économique, il permet à tous les acteurs du marché de remplir leurs obligations légales à moindre effort.

Cet espace rédactionnel est réservé à la fondation SLRS qui a soutenu la réalisation de ce numéro de FORUM DÉCHETS et que nous tenons ici à remercier.

En s'alignant sur une directive européenne, la Suisse a élargi, au 1^{er} août 2005, l'ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques, l'OREA, en vigueur depuis 1998, en y ajoutant les lampes à décharge (tubes fluorescents, lampes fluocompactes), les LED et les luminaires. Cette ordonnance oblige les consommateurs à restituer leurs appareils hors d'usage aux revendeurs ou de les amener à un centre de collecte (plus de 500 sites, répartis sur tout le territoire suisse). Les revendeurs, quant à eux, sont tenus de les reprendre gratuitement et de les transmettre à un récupérateur pour une élimination respectueuse de l'environnement. Les lampes à incandescence et les lampes halogènes sont exemptées de cette ordonnance et peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

Plus de 10 millions de tubes fluorescents et lampes fluocompactes et environ 9 millions de luminaires sont vendus chaque année en Suisse. Pour les fabricants, importateurs et revendeurs actifs dans le secteur de l'éclairage, il était donc indispensable d'établir un système collectif pour répondre aux exigences de l'OREA. L'Association suisse pour l'éclairage



En septembre, une large campagne de sensibilisation a été diffusée sur toutes les chaînes de télévision suisses.

s'est donc chargée de mettre sur pied un concept et a créé une fondation, la Fondation suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires SLRS, qui a réalisé ce concept en collaboration avec la SENS, fondation créée il y a une quinzaine d'années dans le but de gérer la récupération des déchets électriques en Suisse. Cette coopération permet à la SLRS de s'appuyer sur une logistique qui a fait ses preuves dans la récupération des appareils électriques et électroménagers auprès du commerce de détail et des consommateurs. En outre, la SLRS a mis sur pied un système de récupération directe auprès des grands consommateurs, par exemple une entreprise chargée de remplacer l'éclairage d'un tunnel routier comptant des milliers de tubes à récupérer.

Le financement du système d'élimination se fait par une contribution – la TAR – perçue auprès du fabricant/importateur lors de la mise en vente du produit, qui est refacturée aux consommateurs. Cette TAR s'élève à Fr. 0.50 pour les sources lumineuses et un montant allant de Fr. 1.- à Fr. 10.- pour les luminaires. Les coûts de l'élimination des luminaires étant largement inférieurs aux estimations, entre autres grâce à l'augmentation des prix des métaux récupérés, la SLRS pourra abaisser la TAR pour les luminaires à un tarif unique de Fr. 0.50 dès le 1^{er} janvier 2007.

Depuis le 1^{er} août 2005, plus de 7 millions de lampes à décharge ont été récupérées sur notre territoire et éliminées selon des normes très strictes dont l'application est régulièrement vérifiée par une équipe d'experts en la matière. Ce chiffre correspond à environ 7'000 palettes et représente un taux de récupération de l'ordre de 60%. Ce taux, bien que largement supérieur à celui de nos pays voisins, laisse une marge de progression assez large. Il en est de

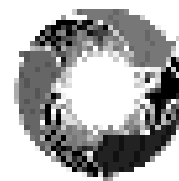
Sources lumineuses
et luminaires

Le sponsor

FORUM DÉCHETS

Ayant renoncé à la publicité au profit d'un sponsoring, FORUM DÉCHETS offre au secteur privé, qui mène aux côtés des services publics un combat actif contre les déchets, une tribune pour faire connaître son point de vue, son expérience. En fonction des prochains thèmes abordés par la rédaction, votre entreprise pourrait également être intéressée par un publi-reportage...

SLRS



même pour les luminaires dont le taux de récupération est nettement inférieur à celui des lampes, ces dernières faisant partie des déchets spéciaux depuis de nombreuses années. La SLRS a donc lancé une campagne pour sensibiliser les consommateurs et les rendre attentifs à leur obligation de restituer leurs lampes à décharge et luminaires hors d'usage auprès des revendeurs ou des centres de collecte. A cet effet, un spot publicitaire a été diffusé pendant les deux dernières semaines de septembre sur toutes les chaînes de télévision suisses.

Contact:
Stephan Thommen, directeur
Fondation suisse pour le recyclage
des sources lumineuses et luminaires
Berne
info@slrs.ch
www.slrs.ch